



DSCG

Diplôme Supérieur de Comptabilité Gestion

DESCRIPTIF DES ÉPREUVES

PROGRAMME SELON LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DSCG M1

UE	Épreuve	Coef.	Type épreuve	Durée
U1	Gestion juridique, fiscale et sociale	1,5	Écrit	4h
U4	Comptabilité et Audit	1,5	Écrit	4h
U6	Anglais des affaires	1	Oral	30min
U8	Épreuves facultatives	1	Écrit	3h

DSCG M2

UE	Épreuve	Coef.	Type épreuve	Durée
U2	Finance	1	Écrit	3h
U3	Management et Contrôle de Gestion	1,5	Écrit	4h
U5	Management des Systèmes d'Information	1	Écrit	3h
U7	Mémoire	1	Oral	1h

DISPENSES ET ACCES AU STAGE DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Certaines dispenses sont accordées. Cependant, pour les candidats venant d'un Master CCA, d'une École Supérieure de Commerce et Université, aucune dispense n'est accordée pour les UE 1 et 4 (décret). Afin d'accéder au stage d'Expertise Comptable, il faudra valider au moins 4 épreuves. Les épreuves restantes devront être obtenues dans les deux années suivantes.

LES PLUS DE H.E.C.G

- ◆ 100% des étudiants placés par l'école pour la signature d'un contrat (Apprentissage ou Professionnalisation)
- ◆ Carnet d'adresses d'entreprises et de cabinets sur toute la région marseillaise
- ◆ Une équipe pédagogique de qualité, mêlant professionnels et membres de jury aux examens et qui respectent scrupuleusement les référentiels de l'Éducation Nationale
- ◆ Plusieurs examens blancs par an et de nombreux DST
- ◆ Stage de préparation intensif sur les 6 semaines précédant l'examen final

PRÉREQUIS

- Ou d'un Master délivré en France ou dans un autre État membre de l'Espace Européen ou être titulaire des titres ou des diplômes admis en dispense du DCG (ex : Licence CCA, Master CCA)

Le Diplôme Supérieur de Comptabilité Gestion (DSCG) est un diplôme d'État de niveau BAC + 5 qui confère le grade de Master. Ce diplôme est particulièrement recherché et apprécié. À la suite d'un DSCG, les étudiants peuvent postuler à des postes à haute responsabilité tel que Directeur financier, Auditeur, Chef de mission en cabinet d'expertise comptable et Contrôleur de gestion.

Ce diplôme se prépare en 2 ans et s'adresse aux étudiants titulaires d'un DCG, d'un Master CCA ou tout autre diplôme de grade Master (BAC + 5).

Le DSCG est l'unique diplôme qui autorise l'inscription en qualité de stagiaire d'expertise comptable et qui permet de s'inscrire aux épreuves du DEC. Le DCG est la passerelle qui permet de poursuivre en DEC.



DISPOSITIF DE FORMATION

Inscription de janvier à septembre pour chaque année scolaire

- ◆ Statut salarié
- ◆ Durée de la formation : 1 à 2 ans
- ◆ 990 heures sur 2 ans
- ◆ 550 heures sur 1 an
- ◆ Rythme d'alternance : 3 jours en Entreprise, 2 jours en formation



DÉBOUCHÉS

Le Diplôme Supérieur de Comptabilité Gestion permet à son titulaire d'accéder à des postes d'encadrement supérieur en entreprise ou en cabinet : Directeur financier, Chef de mission en cabinet d'expertise comptable, Contrôleur de gestion, Auditeur, Expert-comptable stagiaire. Il permet d'accéder au marché du travail vers des métiers à haute responsabilité.

COMPÉTENCES VISÉES PAR LE DSCG

- ◆ Concevoir, mettre en place et améliorer le système d'information comptable et financier au sein d'un cabinet d'expertise comptable et d'audit, de commissariat aux comptes ou de directions financières d'entreprises (PME/PMI ou grandes structures).
- ◆ Participer à la définition générale de la stratégie d'entreprise et/ou aux choix économiques de l'entreprise ou des clients du cabinet en produisant des informations comptables, financières, extra-financières, économiques, juridiques pertinentes pour la prise de décision.
- ◆ Conseiller en matière fiscale, sociale, juridique, de gestion, de gouvernance d'entreprises ou d'associations.
- ◆ Superviser, tenir et consolider les comptes d'entités et de groupes.
- ◆ Réviser et apprécier les comptabilités.
- ◆ Présenter des comptes annuels et réaliser un reporting auprès des instances dirigeantes.
- ◆ Mettre en œuvre un plan d'audit annuel d'une structure ou superviser les missions d'audit interne ou externe.
- ◆ Contribuer au développement et au maintien des relations avec les partenaires de l'entreprise (notamment les commissaires aux comptes, les banquiers, l'administration fiscale, l'URSSAF, les autres organismes sociaux (mutuelle, prévoyance, retraite, médecine du travail...), les assureurs, les actionnaires)
- ◆ Tenir la trésorerie, suivre les positions de trésorerie et vérifier leur traduction comptable et établir la trésorerie prévisionnelle dans le respect des ratios financiers d'endettement, de solvabilité, de fonds de roulement...